



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon (Familles Vachon et Pomerleau)

Le 25 septembre 2013

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON (FAMILLES VACHON ET POMERLEAU) TENUE LE DIMANCHE 25 AOÛT 2013 À 10 h 30 À LA SALLE DE LA FERME GUYON, 1001, RUE PATRICK-FARRAR À CHAMBLY, QC.

Étaient présents les administratrices et les administrateurs suivants : Nicole Desjardins, Éric Pomerleau, Daniel Pomerleau, Francine Vachon, Léandre Vachon, Pierrette Vachon-L'Heureux et Maurice Vachon qui nous a rejoints par Skype pour les points 6 et 8 de l'ordre du jour. Apolline Richard était absente (ayant annoncé sa démission par écrit à la présidente avant la réunion). Au total, nous étions 23 personnes à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2012-2013 et de tenir une élection afin de pourvoir les postes libres au sein du conseil d'administration.

1 – Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2013

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 10 h 40.

2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle ajoute que les points 6 et 8 suivront le point 4 en raison de la disponibilité du registraire Maurice Vachon que nous rejoindrons par Skype.

Il est proposé par Réjean Charest, membre #299, et appuyé par Roger Pomerleau Vachon, membre #367 et adoptée à l'unanimité.

3 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2011

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2012. Elle n'en a pas fait la lecture, car le procès-verbal était publié dans le bulletin de juin, ainsi que la convocation à l'assemblée annuelle 2013. Notre objectif est que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors des pourparlers de l'assemblée générale. La présidente a demandé aux membres présents s'ils en avaient pris connaissance et s'il y avait des commentaires sur le procès-verbal de 2012. Aucune correction et ni ajout ayant été apportés par les membres de l'assemblée, la présidente a suggéré l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Il est proposé par Francine Vachon, membre #3, appuyé par Réjean Charest membre #299, d'acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2012. Adoptée à l'unanimité.

4 – Rapport de la présidente

À la fin du rassemblement de l'année dernière à Saint-Joseph-de-Beauce, j'ai commencé ma troisième année de présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV.

L'association existe depuis 1996. Aujourd'hui, en ce mois d'août 2013, nous prenons acte que nous achevons la 17^e année d'existence de notre association.

Nous voici réuni à Chambly, un lieu rempli d'histoire, pour clore cette année commencée de si belle manière en juillet dernier avec notre participation aux fêtes du 275^e anniversaire de Saint-Joseph de Beauce : Nous gardons un beau souvenir de notre passage dans la Beauce.

Cette dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du conseil d'administration à l'automne, à Trois-Rivières, toujours rue des Forges au restaurant Aqua. L'enthousiasme était au rendez-vous. C'est alors que la responsabilité de l'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui sur les bords du Richelieu a été confiée à notre généalogiste Léandre Vachon.

Nous avons aussi tenu une deuxième réunion du Conseil d'administration comme il est prévu dans nos règlements, au printemps 2013. C'est au cours de cette rencontre au restaurant Mama Fournier de Trois-Rivières que nous avons accueilli une nouvelle membre parmi nous au conseil, Nicole Desjardins. Nicole est la nièce de notre membre de longue date et ancien membre du CA d'ailleurs, Rolland Pomerleau.

Le Copechagnière se porte donc bien. La publication du bulletin s'est poursuivie par le volume 14, numéro 3 en octobre 2012 qui nous rappela notre rassemblement de l'été à La Joseloise qui fut l'occasion de rendre hommage à notre registraire. Ce bulletin fut suivi d'un deuxième, le volume 15, numéro 1 de février 2013 qui nous proposa, entre autres articles, des photos de la fête de Saint-Joseph-de-Beauce, plus particulièrement, du fameux défilé. Puis avec l'arrivée de notre nouvelle éditrice, le volume 15, numéro 2 de juin 2013 a été publié pour vous permettre de lire les textes administratifs utiles à notre bon fonctionnement.

Nous avons participé également au Salon des familles souches qui a eu lieu à Québec, au Laurier, les 24, 25 et 26 février, Le thème de l'année était, vous vous en doutez peut-être, les filles du Roy.

En effet, quelle année pour la société des filles du Roy! Nous avons eu le plaisir de les côtoyer à plusieurs reprises lors des nombreuses manifestations mais plus particulièrement au cours du Salon. Notre stand était d'ailleurs situé juste à côté de celui des Filles! Nous les avons écoutées évoquer leur histoire et chanter les airs de leur époque. Irène Belleau était de la partie, à titre de conférencière et aussi à titre de présidente d'honneur du Salon.

Comme par les années passées le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances ainsi que d'entretenir nos relations avec les membres de la Fédération des familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour la généalogie et l'histoire des familles. Nous avons eu le plaisir d'avoir notre présidente de la fédération parmi nous lors de notre rassemblement de l'année dernière. Cette année, les déplacements ont été limités et la direction de la fédération n'est pas représentée. La présidente regrette cette situation et espère que les choses iront mieux à l'avenir.

Dans le dossier de nos rapports avec la fédération des familles souches du Québec, il faut signaler aussi la tenue de l'assemblée générale annuelle ainsi que du congrès soulignant les 30 années d'existence de la fédération. 1983 - 2013. On note la diminution du nombre des associations, la diminution du nombre de membres et l'absence de la relève : en conclusion, un effort de recrutement s'impose à tous et toutes. On discute beaucoup des relations à entretenir avec les deux autres fédérations, celle des sociétés de généalogie et celle des sociétés d'histoire.

Enfin, une thématique qui occupera la direction de la fédération est celle de l'élargissement de la notion de patrimoine. Devra-t-on parler de patrimoine familial pour adosser le patrimoine culturel et le patrimoine tout court, bâti, paysager ou immatériel, selon la nouvelle loi.

L'association était présente aux Fêtes de la Nouvelle-France de 2013. C'est la vice-présidente qui a mené le bal. Elle était accompagnée de notre registraire et nous en dira davantage par le truchement du bulletin.

Quelques faits sont à souligner de façon particulière à ce moment-ci de notre vie associative.

À la suite de notre réunion générale de l'année dernière, nous avons convié Daniel Pomerleau à se joindre au conseil à titre d'administrateur. Lors du CA de l'automne, nous avons donc coopté ce membre de notre association et lui avons confié la tâche de recruter des commanditaires pour le bulletin. Il est donc officiellement mandaté à cet effet. C'est une activité nouvelle pour l'ADPV.

Le 3 décembre 2012, je recevais une lettre de notre éditrice Cécile Pomerleau qui m'informant officiellement de sa démission à titre d'éditrice et de membre du conseil d'administration de notre association. À l'occasion de notre CA du printemps à Trois-Rivières, nous avons coopté Nicole Desjardins à titre de nouveau membre du conseil d'administration et nous lui avons confié la tâche d'éditrice. Nous lui souhaitons la bienvenu parmi nous et la remercions de se charger de cette responsabilité à son tour.

Le 4 juillet 2013, je recevais une lettre de notre secrétaire Apolline Richard, Vachon par sa mère, qui m'informait de sa démission à titre de secrétaire et de membre du conseil d'administration de notre association. Je remercie très chaleureusement Apolline qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui puisqu'elle est à l'œuvre à Rivière-Ouelle auprès de l'association des Richard qui rassemble ses membres en ce même dimanche. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses tâches auprès de la famille Richard, celle de son père et la remercions des efforts fournis au cours des réunions de CA que nous avons partagées entre Vachon. Nous sommes donc à la recherche d'une candidature pour le secrétariat.

À la suite du lancement de l'ouvrage Entre nous maître Paul que nous avons fait en l'absence de Madeleine Vachon l'année dernière, je me réjouis du succès obtenu auprès de nos membres. Si vous ne l'avez pas encore découvert, je vous invite à prendre un moment dans la journée pour feuilleter l'ouvrage qui est déposé sur la table avec tous les objets promotionnels de l'association.

En terminant, et en jetant un regard en avant, je voudrais signaler le remarquable succès des célébrations de la Société des filles du Roy en 2013 et l'impact de cet intérêt pour les femmes sur la recherche en généalogie, ainsi que la venue prochaine du grand rassemblement acadien de 2014.

Je veux saisir cette occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé une chaleureuse atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Toujours fière et laborieuse

Je souligne particulièrement l'excellente première année de travail de notre registraire Maurice Vachon. D'ailleurs, voici que notre registraire qui est au Nouveau-Brunswick aujourd'hui pour le baptême de son petit-fils sera avec nous sous peu. Nous avons prévu une séance de Skype qui lui

permettra de nous présenter à ce moment de notre assemblée, son rapport de registraire ainsi que son rapport de webmestre.

5 – Rapport du trésorier

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers, fin de l'année 2012, dénotaient un total de 12 769.59 \$ soit un excédent d'opérations de 621.22 \$ par rapport aux états financiers de la fin de l'année 2011. Il explique que les prévisions budgétaires au 31 décembre 2013 sont des avoirs totaux de 11 365,29 \$. Il ajoute qu'il prévoit encore un léger excédent d'opérations de 17.81 \$.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Marie-Marthe Pomerleau, #299 et appuyé par Réjean Charest, membre #299.

Copie du rapport se trouve à l'annexe A (page 8 de ce procès-verbal).

6 – Rapport du registraire

Maurice Vachon explique que présentement le nombre d'abonnés de l'association est 170, alors qu'à l'AGA 2012 nous comptons 159 membres. Il présente un tableau détaillé de la situation. Voir à l'annexe B (page 9 de ce procès-verbal). Il complète sa présentation exprimant le souhait suivant :

J'aimerais que tous les membres présents à l'AGA m'aident au recrutement, qu'ils me fournissent les coordonnées de cinq personnes intéressées à notre association et de me les faire parvenir. Je pourrais leur envoyer de l'information et une invitation d'adhésion.

7 – Rapport de l'éditrice du bulletin

Nicole Desjardins nous mentionne qu'elle a édité un premier bulletin en juin dernier. Elle explique que l'important est de produire un bulletin qui est à l'image de l'association, instructif et attrayant et que pour elle un premier défi est relevé. Elle nous demande de continuer de lui envoyer des textes, des idées, de ne pas se gêner, son adresse courriel est dans le système, aussi de lui envoyer de l'information et des photos. Elle ajoute, que pour le dernier bulletin, c'était un heureux problème, qu'elle avait trop de matériel pour l'espace disponible. Elle complète sa présentation en s'informant s'il y avait des questions ou des commentaires. La présidente en profite pour la féliciter de son travail.

8 – Rapport du webmestre

Maurice explique que depuis un an, des démarches ont été entreprises afin de faire une mise à jour du site Internet actuel. Il a été impossible de faire la mise à jour du système d'exploitation. La solution a été d'acheter un nouveau logiciel. Ce logiciel, « Web Acappella », est très convivial et existe sur Mac et PC. Donc plus facile pour la personne qui prendra la relève plus tard. De plus, c'est la Fédération des Familles souches qui hébergera le site Internet. Le coût d'hébergement est la moitié de ce qu'on paie actuellement. Il conclut en présentant un aperçu de notre nouveau site Internet. Il ajoute que le site devrait être en ligne en septembre prochain. Il ajoute que notre page Facebook est en fonction depuis le 12 janvier 2013. Nous avons à ce jour, 80 mentions « J'aime ». Il faut continuer à diffuser l'information à tous nos contacts afin d'augmenter notre visibilité.

9 – Nomination d’une personne pour gérer les mises en candidature et une élection possible selon le point 7 du règlement général numéro 1

La présidente mentionne que nous avons prévu un président d’élection en la personne de Roland Pomerleau. Elle passe la parole à Roland. Il explique les procédures et qu’il serait de mise de nommer un secrétaire d’élection.

La présidente propose Éric Pomerleau, membre #74 comme secrétaire d’élection. La proposition est appuyée par Léandre Vachon, membre #59 et acceptée à l’unanimité.

10 – Élections

Roland Pomerleau explique que le CA se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les trois membres dont le mandat se termine sont : Pierrette Vachon-L’Heureux, Léandre Vachon et Appoline Richard. Daniel Pomerleau et Nicole Desjardins sont les nouveaux membres du CA par cooptation depuis quelques mois. Ses derniers sont aussi en élection pour être nommés par cette assemblée. Appoline Richard nous offre sa démission selon ce qu’elle a affirmé par lettre à notre présidente. Donc, il y a 4 membres qui sont en élection et deux postes à combler. Il ajoute que les personnes dont le mandat de termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que ce sera toutes des nominations individuelles.

- a. Roland Pomerleau ouvre la période des mises en candidatures
- Gaëtan Vachon, membre #165 propose Pierrette Vachon-L’Heureux, appuyé par Daniel Pomerleau, membre #344.
 - Jacques Langlois, membre #299 propose Daniel Pomerleau, appuyé par Marie-Marthe Pomerleau, membre #299.
 - Francine Vachon, membre #3 propose Léandre Vachon, appuyé par Gaëtan Vachon, membre #161
 - Pierrette Vachon-L’Heureux, membre #179 propose Nicole Desjardins, appuyé par Réjean Charest, membre #299
 - Francine Vachon, membre #3 propose Gaëtan Vachon appuyé par Daniel Pomerleau, membre #344
 - Francine Vachon, membre #3 propose Jacques Langlois appuyé par Gaëtan Vachon, membre #165
 - Francine Vachon, membre #3 propose Marie-Marthe Pomerleau, appuyé par Jacques Langlois, membre #299

N’ayant pas reçu d’autre nomination, le président d’élection déclare la période de nomination terminée.

- b. Roland explique qu’il va maintenant demander aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l’ordre inverse :

Roland s’informe individuellement auprès de Marie-Marthe Pomerleau et Jacques Langlois et Gaëtan Vachon qui n’acceptent pas de se présenter.

Le président s'informe individuellement auprès de Nicole Desjardins, Léandre Vachon, Daniel Pomerleau et Pierrette Vachon-L'Heureux de leur acceptation. Le président d'élection déclare élu, les quatre candidats qui ont accepté de se présenter.

- c. Gaétan Vachon, membre #165 propose que les membres du Conseil d'Administration essayent de pourvoir les 2 postes vacants. Il est appuyé par Jacques Langlois, membre #299. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.
- d. Roland déclare la période d'élection terminée.
- e. La présidente remercie Roland Pomerleau d'avoir accepté de présider, encore cette année, les élections des membres du conseil d'administration.

11 – Période de questions des membres

La présidente s'informe s'il y a des questions.

- a. Jacques Langlois, membre #299 demande quelles sont les tâches d'un membre du conseil d'administration?

La présidente répond qu'un nouveau membre, est nommé au conseil, il est d'abord administrateur ou administratrice et de là on voit ce dont on a besoin. Dans le cas présent, on cherche un secrétaire, mais on peut s'imaginer toutes sortes de tâches comme entre autres le recrutement.

- b. Jacques Langlois, membre #299 s'informe du succès du recrutement par notre page Face Book?

La présidente répond que jusqu'à date il y en a eu très peu, les gens vont voir, apprennent que l'association existe. Elle ajoute que le recrutement se fait principalement par les membres, dans leur famille ou connaissances. Léandre Vachon ajoute qu'une dame Burns a découvert l'association par notre page Face Book, est devenue membre et a soumis un article. Aussi lors des Fêtes de la Nouvelle-France 2013, deux nouveaux membres ont été recrutés. Il ajoute que toutes les avenues sont à exploiter.

12 – Levée de l'assemblée

La présidente a proposé la levée de l'assemblée générale annuelle à 11 h 52. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Léandre Vachon
Secrétaire

Date

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

Date